



Canada  
Province de Québec

Municipalité de Saint-Julien

## AVIS PUBLIC

EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LE SOUSSSIGNÉ,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL /SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA  
SUSDITE MUNICIPALITÉ,

QUE,

Le conseil de la municipalité de Saint-Julien a adopté, lors de sa séance extraordinaire du 12 décembre 2013, le règlement # 343 relatif aux taux d'imposition 2014.

Toute personne intéressée par ce règlement, peut le consulter au bureau municipal situé au 787 Chemin St-Julien, aux heures de bureau.

DONNÉ à St-Julien ce 16<sup>e</sup> jour de décembre 2013.

---

Réjean Gouin  
Directeur général / secrétaire-trésorier